



8 mars :

Journée de lutte pour les droits des femmes

Lundi prochain 8 mars, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Et cette année, on a une raison de plus de donner de l'ampleur aux rassemblements, manifestations ou grèves prévues ce jour-là : les retombées de la crise sanitaire ne font que creuser les inégalités, dont celle, criante, entre les hommes et les femmes.

Une crise qui frappe plus durement les femmes

Cette crise sanitaire qui dure déjà depuis un an a plongé dans la pauvreté les plus précaires, dont en premier lieu les femmes : les femmes travailleuses dont les salaires sont plus bas que ceux des hommes et qui sont plus nombreuses dans les emplois précaires, les retraitées dont beaucoup ont des retraites de misère, amputées souvent par des années sans emploi. Et elles sont plus vulnérables économiquement, malgré leur rôle essentiel de « première de corvée », car elles sont très majoritaires dans les services ou le tourisme, touchés de plein fouet. En octobre dernier, un rapport du FMI pointait les effets inégaux de la crise au niveau mondial. Ce que confirmait une récente enquête menée sur l'impact de la pandémie sur l'égalité femme-homme au travail, et qui révélait que la crise affecte plus durement les femmes.

L'année passée a également été marquée par les restrictions de nos libertés de déplacement, couvre-feux ou confinements, dont l'utilité sanitaire est contestable lorsqu'il faut s'entasser dans les transports en commun pour aller travailler. Mais qui a eu surtout la charge des enfants dans les périodes sans école, quand la cantine y était fermée ?

Les statistiques ont pointé à quel point ces mesures ont provoqué une hausse considérable des violences faites aux femmes. Les signalements ont augmenté de 36 % au printemps 2020, puis de 60 % lors du deuxième confinement, par rapport à 2019. Des hausses similaires ont été enregistrées ailleurs comme en Espagne ou au Brésil.

La montée d'idées réactionnaires et la riposte

Chaque crise économique est aussi synonyme de reculs pour les droits fondamentaux, comme ceux des femmes pour leur émancipation. C'est le cas en Pologne, où, fin 2020, le gouvernement ultra-

conservateur a décidé l'interdiction de l'avortement. Cela a fait descendre dans la rue des centaines de milliers de personnes cet automne et de nouvelles manifestations ont eu lieu le 27 janvier dernier.

En France, une récente proposition de loi visant à améliorer le droit à l'avortement a été retirée à la suite de l'obstruction des parlementaires « Les Républicains ». Alors que par ailleurs les possibilités d'accueil des centres d'IVG ont été réduites. Et les manifestations se sont multipliées contre les fermetures de centres.

L'exemple de Metoo dans le monde

Malgré les restrictions de cette période de pandémie, au Maroc, c'est le viol d'une petite fille de cinq ans qui a suscité une mobilisation. Au Nigeria, c'est celui d'une étudiante, puis de nombreux témoignages de victimes qui ont levé une vague d'indignation, dans ce pays où le code civil autorise les hommes à battre leur femme pour les « corriger ».

Le 30 décembre dernier, en Argentine, c'est avec des cris de joie que des dizaines de milliers de manifestants défilaient dans les rues : après des années de combat, une loi autorisant l'avortement était enfin imposée.

Et ce qui vient aussi de marquer l'actualité en France ce sont, en juillet dernier, des rassemblements réunissant des milliers de personnes pour dénoncer la nomination des nouveaux ministres Darmanin et Dupond-Moretti, au cri de « un violeur à l'Intérieur, un complice à la Justice ».

Les acquis des luttes, comme les droits féministes peuvent être constamment remis en cause par les gouvernements successifs. La mobilisation de toutes et de tous pour défendre l'égalité et obtenir de nouveaux droits est donc toujours nécessaire, le 8 mars et au-delà, car elle fait partie d'un mouvement d'ensemble pour une société plus juste et égalitaire, débarrassé du capitalisme et du patriarcat.

Une courbe en doigt d'honneur

Les chiffres du Covid continuent de grimper. L'Île-de-France est en « plateau haut » depuis des semaines en dépit du couvre-feu à 18h soi-disant si efficace. Macron nous dit « il faut tenir ». Lui tient bien la note en tout cas : toujours pas de moyens ni nouvelles mesures sanitaires ; toujours cette campagne vaccinale à vitesse d'escargot, et toujours cette culpabilisation quotidienne.

Le gouvernement joue au funambule sur la courbe pour ne pas avoir à affronter le Medef pour qui un nouveau confinement serait synonyme de ralentissement économique. Il commence à être cher à payer, le prix de leur PIB.

Télétravail = Medef au pouvoir ?

Parmi les largesses du gouvernement vis-à-vis du Medef : le télétravail... De l'aveux même de la ministre du travail seuls « 30% de ceux qui peuvent télétravailler à 100% le font ». C'est-à-dire que les patrons n'ont pas du tout pris les mesures pour limiter la présence sur les lieux de travail alors qu'on a même pas le droit d'aller au cinéma.

Contraindre les patrons ? Surtout pas. Beaucoup plus efficace d'entasser les salariés dans les transports de 17 à 18h.

« Il faut..., Il faut... »

Pour nous dire ce qu'il « faut » faire, ils sont nombreux ! Et en plus ce n'est pas toujours... Pour nous en donner les moyens, c'est autre chose ! Isolement des patients, gestes d'hygiène... Il nous faut des embauches supplémentaires. Pour le télétravail pour ceux dont les postes le permettent, c'est pareil : ce n'est pas toujours accordé et niveau équipement informatique, depuis 1 an, c'est souvent avec nos ordinateurs personnels.

Alors soi-disant ils ne trouvent personne à embaucher, et les ordinateurs aussi ça ne se trouve plus sur le marché ?

Hôpitaux magiques

Les têtes pensantes nous prennent pour une boule magique, le jeu où on secoue et hop, c'est bon, « on a bougé des choses ! ». Pour être secoué, on l'est ! On passe de service en service à la demande, c'est normal pour eux donc même pas d'augmentations de salaires ! On cumule les heures supplémentaires pour assurer des renforts, ou la vaccination ou ... normal aussi ! Plus de charges de travail mais pas d'embauches supplémentaires.

Et si nous, on secouait tout ça : embauches pérennes pour toutes et tous, embauches

supplémentaires (depuis 1 an que l'on s'auto-renforce ou au mieux avec des collègues en contrat à la journée !). Et augmentez les salaires : des collègues du médico-social luttent pour avoir les « 183 euros » lâchés par le gouvernement à la suite de nos mobilisations, luttons avec eux pour plus ! 300 ? 400 ? 500 ?...

« C'est l'État qui fait des doigts d'honneur »

« Rébellion », « outrage », « violences » voilà pourquoi Farida C. était jugée la semaine dernière au tribunal de Paris. Des termes qui en disent long sur le mépris des tribunaux pour les personnes jugées lorsqu'elles ne s'appellent pas Sarkozy, Fillon ou Le Pen. Farida risque une condamnation et de perdre son boulot. Comme pour des milliers d'autres condamnés injustement après des manifestations ou qui ont déplu à des flics en sortant d'une gare de RER, la justice montre toute sa violence contre les travailleurs.

La lutte des Sanofi est celle de tous les travailleurs

J'empoche 12 milliards de bénéfices, distribue 4 milliards de dividendes, reçois des giboulées d'argent public et je supprime 1 700 postes en Europe, je suis, je suis... Sanofi ! Un comble alors que l'épidémie révèle à quel point on aurait besoin de développer et produire de nouveaux médicaments.

Le 4 mars, à Vitry, et le 11 mars devant le ministère de l'Économie, les salariés de Sanofi organisent des rassemblements pour contester ces suppressions de postes. Ils invitent tous ceux qui font face aux mêmes attaques à les rejoindre. Soyons de la partie !

Chlordécone : « Non à l'impunité » !

En Martinique, Guadeloupe et à Paris, des rassemblements ont eu lieu pour refuser la prescription qui pourrait classer sans suite la plainte déposée en 2006 contre l'empoisonnement de la population antillaise au chlordécone.

Cet insecticide ultra-toxique a été utilisé par les patrons des bananeraies jusqu'en 1993. Ces derniers n'ont eu de cesse de combattre son interdiction et sont responsables de la pollution des deux îles pour des siècles, ainsi que de cancers, notamment de la prostate.

Associations et syndicats n'ont été auditionnés qu'en janvier, quinze ans après leur dépôt de plainte ! Ce scandale sanitaire montre comment les autorités sont prêtes à couvrir des patrons criminels, malgré les belles paroles de Macron sur la responsabilité de l'État lors de sa visite aux Antilles en 2018. Le combat continue pour que les responsables soient jugés et c'est le minimum !

Pour lire le reste de nos publications → rendez-vous sur convergencesrevolutionnaires.org

Ou sur nos réseaux sociaux → FB, Twitter et Insta : @npaetincelle

Pour prendre contact, signaler une info ou autre → etincellenpa.chsd@gmail.com